



SYNDICAT
SDU CliaS/93 FSU
Section conseil général
Tel : 01 43 93 91 88



ALERTE A L'EPUISEMENT PROFESSIONNEL EN CRECHES !

Tout va bien pour le personnel des crèches ?

Pas si sûr ! Si on y regarde de plus près, la situation physique et mentale du personnel est très alarmante.

En effet, qui n'a jamais ressenti les symptômes suivants quelque soit le poste de travail :

- Une fatigue persistante.
- Une démotivation constante par rapport au travail.
- Une irritabilité marquée, le goût de s'isoler
- Un sentiment d'échec, une baisse de confiance en soi.
- De l'anxiété, de l'inquiétude, de l'insécurité.
- Une difficulté à se concentrer, des pertes de mémoire.
- Une difficulté d'exercer un bon jugement, de l'indécision, de la confusion.

Mais aussi :

- Parfois, des maux de dos, des douleurs musculaires, des migraines, etc.
- Des problèmes digestifs, des ulcères d'estomac.
- Des problèmes cutanés. Des infections fréquentes (rhume, grippe, sinusite, otite)
- Un sommeil perturbé.

Vous présentez ces symptômes ? Alors avec nous interrogez-vous sur les causes :

- **Surcharge de travail** : manque de personnel à cause des non-remplacements des arrêts maladie et des autres absences.
- **Frustration** de ne pas fournir un travail de qualité
- **Polyvalence** sur plusieurs postes.
- **Manque de reconnaissance** de la part de l'employeur
- **Mauvaises conditions de travail** : dans bien des crèches, la salle du personnel n'est pas adaptée, exigüe, manque de réchaud, manque de locaux séparés pour les vestiaires.
- Sur certaines villes, on ne perçoit toujours pas la **NBI "Zones sensibles"** malgré bien des détériorations des véhicules et un climat d'insécurité.
- Poids de la **situation sociale** qui s'ajoute à tout cela.

Les arrêts de travail augmentent, va-t-on continuer à fermer des sections par manque de personnel ? ou demander aux parents de garder leurs enfants ?

N'y a-t-il pas aussi un risque de maltraitance envers les enfants ?

Et le gouvernement voudrait encore modifier le décret petite enfance de 2000 en augmentant le nombre d'enfants par adultes (6 enfants ne marchant pas et 9 marchant).

Alors que fait le Service des Crèches et nos Elus, sont-ils au courant de cette situation ?

Cette situation qui se dégrade, nous l'avons déjà abordée avec les anciens élus, sans résultats probants. Nous l'avons de nouveau abordé avec la nouvelle direction lors de la réunion de janvier dernier.

Vous partagez cette analyse ? Faites-vous connaître auprès du syndicat FSU Nous ferons remonter vos revendications auprès de la Direction générale et des Elus que nous allons solliciter pour une rencontre prochaine.